

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ETABLISSEMENT PUBLIC - PERPIGNAN MEDITERRANEE COM  
URBAINE (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE PERPIGNAN MEDITERRANEE  
METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE (2)**

Numéro SIRET : 20002718300025

POSTE COMPTABLE : TRESORIER PAYEUR MUNICIPAL

**M. 14**

**Budget primitif  
voté par nature**

**BUDGET : BUDGET DVD (3)**

**ANNEE 2018**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

### IV - Annexes (7)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	23
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	33
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

#### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	41

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b>	<b>PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE BUDGET DVD</b>	<b>BP 2018</b>
-------------------	--	--------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		

<b>Informations financières – ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	50 454 034,61	44 592 417,89
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 861 616,72
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		50 454 034,61	50 454 034,61

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	5 338 140,01	5 742 070,61
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	687 097,09	58 875,34
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 224 291,15
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		6 025 237,10	6 025 237,10

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>56 479 271,71</b>	<b>56 479 271,71</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	28 030 710,00	0,00	26 669 791,00	26 669 791,00	26 669 791,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 292 863,40	0,00	11 374 391,00	11 374 391,00	11 374 391,00
014	Atténuations de produits	1 358 360,00	0,00	4 004 360,00	4 004 360,00	4 004 360,00
65	Autres charges de gestion courante	5 299 891,15	0,00	4 425 163,51	4 425 163,51	4 425 163,51
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>45 981 824,55</b>	<b>0,00</b>	<b>46 473 705,51</b>	<b>46 473 705,51</b>	<b>46 473 705,51</b>
66	Charges financières	485 100,86	0,00	478 210,36	478 210,36	478 210,36
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	130 000,00		235 884,00	235 884,00	235 884,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>46 611 925,41</b>	<b>0,00</b>	<b>47 222 799,87</b>	<b>47 222 799,87</b>	<b>47 222 799,87</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 934 965,41		3 231 234,74	3 231 234,74	3 231 234,74
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 934 965,41</b>		<b>3 231 234,74</b>	<b>3 231 234,74</b>	<b>3 231 234,74</b>
<b>TOTAL</b>		<b>49 546 890,82</b>	<b>0,00</b>	<b>50 454 034,61</b>	<b>50 454 034,61</b>	<b>50 454 034,61</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>50 454 034,61</b>
--	----------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 595 400,00	0,00	1 610 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00
73	Impôts et taxes	40 383 517,02	0,00	41 253 812,56	41 253 812,56	41 253 812,56
74	Dotations et participations	135 000,00	0,00	199 000,00	199 000,00	199 000,00
75	Autres produits de gestion courante	748 700,00	0,00	810 000,00	810 000,00	810 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>42 912 617,02</b>	<b>0,00</b>	<b>43 932 812,56</b>	<b>43 932 812,56</b>	<b>43 932 812,56</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	498 500,00	0,00	508 500,00	508 500,00	508 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	80 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>43 491 117,02</b>	<b>0,00</b>	<b>44 521 312,56</b>	<b>44 521 312,56</b>	<b>44 521 312,56</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		71 105,33	71 105,33	71 105,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>71 105,33</b>	<b>71 105,33</b>	<b>71 105,33</b>
<b>TOTAL</b>		<b>43 491 117,02</b>	<b>0,00</b>	<b>44 592 417,89</b>	<b>44 592 417,89</b>	<b>44 592 417,89</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>5 861 616,72</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>50 454 034,61</b>
--	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>3 160 129,41</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .
- (6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	68 580,00	21 600,62	126 000,00	126 000,00	147 600,62
204	Subventions d'équipement versées	11 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 320 991,75	261 974,50	2 483 256,85	2 483 256,85	2 745 231,35
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 824 009,66	403 521,97	1 703 646,06	1 703 646,06	2 107 168,03
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>6 224 851,41</b>	<b>687 097,09</b>	<b>4 312 902,91</b>	<b>4 312 902,91</b>	<b>5 000 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	886 200,00	0,00	954 131,77	954 131,77	954 131,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>886 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>954 131,77</b>	<b>954 131,77</b>	<b>954 131,77</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>7 111 051,41</b>	<b>687 097,09</b>	<b>5 267 034,68</b>	<b>5 267 034,68</b>	<b>5 954 131,77</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		71 105,33	71 105,33	71 105,33
041	Opérations patrimoniales (4)	16 500,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>16 500,00</b>		<b>71 105,33</b>	<b>71 105,33</b>	<b>71 105,33</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>7 127 551,41</b>	<b>687 097,09</b>	<b>5 338 140,01</b>	<b>5 338 140,01</b>	<b>6 025 237,10</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 025 237,10</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	700 000,00	0,00	172 500,00	172 500,00	172 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 498,63	0,00	2 338 335,87	2 338 335,87	2 338 335,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 200 498,63</b>	<b>0,00</b>	<b>2 510 835,87</b>	<b>2 510 835,87</b>	<b>2 510 835,87</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 066 258,76	58 875,34	0,00	0,00	58 875,34
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 066 258,76</b>	<b>58 875,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 875,34</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 266 757,39</b>	<b>58 875,34</b>	<b>2 510 835,87</b>	<b>2 510 835,87</b>	<b>2 569 711,21</b>

**PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET DVD - BP - 2018**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 934 965,41		3 231 234,74	3 231 234,74	3 231 234,74
041	Opérations patrimoniales (4)	16 500,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>2 951 465,41</b>		<b>3 231 234,74</b>	<b>3 231 234,74</b>	<b>3 231 234,74</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 218 222,80</b>	<b>58 875,34</b>	<b>5 742 070,61</b>	<b>5 742 070,61</b>	<b>5 800 945,95</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>224 291,15</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 025 237,10</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>3 160 129,41</b>
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	26 669 791,00		26 669 791,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 374 391,00		11 374 391,00
014	Atténuations de produits	4 004 360,00		4 004 360,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 425 163,51		4 425 163,51
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	478 210,36	0,00	478 210,36
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	0,00	35 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	235 884,00	3 231 234,74	3 467 118,74
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>47 222 799,87</b>	<b>3 231 234,74</b>	<b>50 454 034,61</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>50 454 034,61</b>
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	954 131,77	0,00	954 131,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	147 600,62	0,00	147 600,62
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 745 231,35	0,00	2 745 231,35
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 107 168,03	0,00	2 107 168,03
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		71 105,33	71 105,33
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>5 954 131,77</b>	<b>71 105,33</b>	<b>6 025 237,10</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 025 237,10</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	60 000,00		60 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 610 000,00		1 610 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	41 253 812,56		41 253 812,56
74	Dotations et participations	199 000,00		199 000,00
75	Autres produits de gestion courante	810 000,00	0,00	810 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	508 500,00	0,00	508 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	80 000,00	71 105,33	151 105,33
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>44 521 312,56</b>	<b>71 105,33</b>	<b>44 592 417,89</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>5 861 616,72</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>50 454 034,61</b>
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	58 875,34	0,00	58 875,34
13	Subventions d'investissement	172 500,00	0,00	172 500,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 338 335,87	0,00	2 338 335,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 231 234,74	3 231 234,74
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 569 711,21</b>	<b>3 231 234,74</b>	<b>5 800 945,95</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>224 291,15</b>
--	-------------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 025 237,10</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>28 030 710,00</b>	<b>26 669 791,00</b>	<b>26 669 791,00</b>
60611	Eau et assainissement	36 500,00	50 500,00	50 500,00
60612	Energie - Electricité	50 000,00	46 000,00	46 000,00
60622	Carburants	724 500,00	725 000,00	725 000,00
60623	Alimentation	3 000,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	13 000,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	186 500,00	182 000,00	182 000,00
60636	Vêtements de travail	60 000,00	65 000,00	65 000,00
6064	Fournitures administratives	11 000,00	11 000,00	11 000,00
611	Contrats de prestations de services	6 060 000,00	5 795 300,00	5 795 300,00
6132	Locations immobilières	11 000,00	16 000,00	16 000,00
6135	Locations mobilières	60 000,00	189 000,00	189 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	71 000,00	51 000,00	51 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	742 500,00	745 000,00	745 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	27 000,00	27 500,00	27 500,00
6156	Maintenance	638 636,00	620 000,00	620 000,00
6161	Multirisques	6 500,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	76 500,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	23 500,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	500,00	500,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	20 000,00	11 000,00	11 000,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	30 500,00	0,00	0,00
6238	Divers	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages et déplacements	16 500,00	12 200,00	12 200,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	43 200,00	43 000,00	43 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 360,00	17 200,00	17 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	52 800,00	61 000,00	61 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	2 482 650,00	2 482 650,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	15 412 610,00	15 412 610,00
6288	Autres services extérieurs	18 986 500,00	30 000,00	30 000,00
63512	Taxes foncières	11 714,00	11 831,00	11 831,00
63513	Autres impôts locaux	12 500,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	8 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>11 292 863,40</b>	<b>11 374 391,00</b>	<b>11 374 391,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	101 356,92	107 622,00	107 622,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	30 938,76	31 177,00	31 177,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	55 689,76	56 870,00	56 870,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 839 057,48	5 620 408,00	5 620 408,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	167 170,17	193 040,00	193 040,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 368 103,90	1 462 360,00	1 462 360,00
64131	Rémunérations non tit.	348 694,12	613 180,00	613 180,00
64162	Emplois d'avenir	40 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	20 865,20	105 090,00	105 090,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 220 362,66	1 221 141,00	1 221 141,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 919 955,60	1 834 030,00	1 834 030,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	68 061,57	68 415,00	68 415,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 892,00	1 500,00	1 500,00
64731	Allocations chômage versées directement	75 000,00	22 500,00	22 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	34 715,26	37 058,00	37 058,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>1 358 360,00</b>	<b>4 004 360,00</b>	<b>4 004 360,00</b>
7391178	Autres restitut <sup>o</sup> dégrèvt contrib. direct	1 358 360,00	4 004 360,00	4 004 360,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>5 299 891,15</b>	<b>4 425 163,51</b>	<b>4 425 163,51</b>

**PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET DVD - BP - 2018**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6541	Créances admises en non-valeur	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	4 345 163,51	4 345 163,51
6574	Subv. fonct. Associat <sup>o</sup> , personnes privée	3 100,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 216 791,15	0,00	0,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>45 981 824,55</b>	<b>46 473 705,51</b>	<b>46 473 705,51</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>485 100,86</b>	<b>478 210,36</b>	<b>478 210,36</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	477 750,00	438 210,36	438 210,36
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	7 350,86	40 000,00	40 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>15 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	35 000,00	35 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>130 000,00</b>	<b>235 884,00</b>	<b>235 884,00</b>
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	50 000,00	155 884,00	155 884,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e</b>		<b>46 611 925,41</b>	<b>47 222 799,87</b>	<b>47 222 799,87</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat<sup>o</sup> ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>2 934 965,41</b>	<b>3 231 234,74</b>	<b>3 231 234,74</b>
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 934 965,41	3 231 234,74	3 231 234,74
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 934 965,41</b>	<b>3 231 234,74</b>	<b>3 231 234,74</b>
<b>043</b>	<b>Opérat<sup>o</sup> ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 934 965,41</b>	<b>3 231 234,74</b>	<b>3 231 234,74</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>49 546 890,82</b>	<b>50 454 034,61</b>	<b>50 454 034,61</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>		<b>0,00</b>
-----------------------------------	--	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>		<b>0,00</b>
--	--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>50 454 034,61</b>
--	--	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	49 707,49
Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 707,49
= Différence ICNE N – ICNE N-1	40 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>50 000,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	60 000,00	60 000,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>1 595 400,00</b>	<b>1 610 000,00</b>	<b>1 610 000,00</b>
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	1 590 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	5 400,00	0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>40 383 517,02</b>	<b>41 253 812,56</b>	<b>41 253 812,56</b>
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	40 383 517,02	41 253 812,56	41 253 812,56
7338	Autres taxes	0,00	0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>135 000,00</b>	<b>199 000,00</b>	<b>199 000,00</b>
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	135 000,00	199 000,00	199 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>748 700,00</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
758	Produits divers de gestion courante	748 700,00	810 000,00	810 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>		<b>42 912 617,02</b>	<b>43 932 812,56</b>	<b>43 932 812,56</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>498 500,00</b>	<b>508 500,00</b>	<b>508 500,00</b>
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	254 000,00	264 000,00	264 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	244 500,00	244 500,00	244 500,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)</b>	<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	80 000,00	80 000,00	80 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>43 491 117,02</b>	<b>44 521 312,56</b>	<b>44 521 312,56</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>71 105,33</b>	<b>71 105,33</b>
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	71 105,33	71 105,33
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>71 105,33</b>	<b>71 105,33</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>43 491 117,02</b>	<b>44 592 417,89</b>	<b>44 592 417,89</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>5 861 616,72</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>50 454 034,61</b>
--	----------------------

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	68 580,00	126 000,00	126 000,00
2031	Frais d'études	0,00	6 000,00	6 000,00
2032	Frais de recherche et de développement	19 200,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concessions, droits similaires	49 380,00	117 000,00	117 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	11 270,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	11 270,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 320 991,75	2 483 256,85	2 483 256,85
21318	Autres bâtiments publics	132 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2182	Matériel de transport	276 000,00	289 181,13	289 181,13
2183	Matériel de bureau et informatique	226 400,00	216 000,00	216 000,00
2184	Mobilier	15 000,00	7 000,00	7 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 670 591,75	1 970 075,72	1 970 075,72
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 824 009,66	1 703 646,06	1 703 646,06
2313	Constructions	150 000,00	95 000,00	95 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	837 131,06	837 131,06
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 535 509,66	45 915,00	45 915,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	138 500,00	725 600,00	725 600,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>6 224 851,41</b>	<b>4 312 902,91</b>	<b>4 312 902,91</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	886 200,00	954 131,77	954 131,77
1641	Emprunts en euros	886 200,00	954 131,77	954 131,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>886 200,00</b>	<b>954 131,77</b>	<b>954 131,77</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>7 111 051,41</b>	<b>5 267 034,68</b>	<b>5 267 034,68</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	71 105,33	71 105,33
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	71 105,33	71 105,33
28188	Autres immo. corporelles	0,00	71 105,33	71 105,33
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	16 500,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	16 500,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>16 500,00</b>	<b>71 105,33</b>	<b>71 105,33</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>7 127 551,41</b>	<b>5 338 140,01</b>	<b>5 338 140,01</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>687 097,09</b>
-----------------------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 025 237,10</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	700 000,00	172 500,00	172 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	100 000,00	90 000,00	90 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	600 000,00	82 500,00	82 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 498,63	2 338 335,87	2 338 335,87
1641	Emprunts en euros	1 500 498,63	2 338 335,87	2 338 335,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 200 498,63</b>	<b>2 510 835,87</b>	<b>2 510 835,87</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 066 258,76	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 066 258,76	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 066 258,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>3 266 757,39</b>	<b>2 510 835,87</b>	<b>2 510 835,87</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 934 965,41	3 231 234,74	3 231 234,74
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	694,90	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	5 398,00	5 398,00	5 398,00
28051	Concessions et droits similaires	2 004,00	1 608,00	1 608,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	49 314,60	48 361,00	48 361,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	859,00	859,00	859,00
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	8 268,33	8 156,00	8 156,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	306,44	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	15 043,00	15 043,00	15 043,00
28181	Installations générales, aménagt divers	211 940,00	409 403,51	409 403,51
28182	Matériel de transport	1 145 553,60	1 211 386,45	1 211 386,45
28183	Matériel de bureau et informatique	14 680,36	13 822,54	13 822,54
28184	Mobilier	6 597,92	7 490,00	7 490,00
28188	Autres immo. corporelles	1 474 305,26	1 509 707,24	1 509 707,24
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 934 965,41</b>	<b>3 231 234,74</b>	<b>3 231 234,74</b>
041	Opérations patrimoniales (9)	16 500,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	16 500,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 951 465,41</b>	<b>3 231 234,74</b>	<b>3 231 234,74</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>6 218 222,80</b>	<b>5 742 070,61</b>	<b>5 742 070,61</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>58 875,34</b>
-----------------------------------	------------------

+

**PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET DVD - BP - 2018**

<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>			<b>224 291,15</b>
				=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>6 025 237,10</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					18 422 707,29									
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>					18 422 707,29									
06049004	Banque Populaire du Sud	28/01/2011	16/02/2011	16/02/2012	95 885,00	F	FIXE	3,100	3,100		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
1228185	Caisse des Dépôts et Consignation	25/07/2012	08/08/2012	01/08/2015	285 600,00	V	LIVRETA	2,000	1,890		A	X Produits CDC	N	A-1
1234237	Caisse des Dépôts et Consignation	05/11/2012	30/04/2013	01/12/2013	2 000 000,00	F	FIXE	3,950	3,950		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
45550036292V	Crédit Foncier	23/12/2004	30/11/2004	28/02/2005	2 672 000,00	F	FIXE	3,860	3,920		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
5028560	Caisse des Dépôts et Consignation	13/12/2013	13/12/2013	01/04/2015	2 332 302,00	V	LIVRETA	1,000	1,680		T	X Produits CDC	N	A-1
8585523/4512429	Caisse d'Epargne	28/07/2015	26/12/2015	25/01/2017	832 030,00	F	FIXE	2,900	2,900		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
CO9182	Crédit Agricole	27/07/2016	05/10/2016	05/01/2017	686 000,00	F	FIXE	1,990	2,030		T	C Amortissements Constants	N	A-1
MIS503966EUR	Caisse Française de Financement Local	21/07/2015	01/06/2016	01/12/2016	1 529 000,00	F	FIXE	3,040	3,090		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MIS503967	Caisse Française de Financement Local	21/07/2015	01/06/2015	01/06/2016	1 386 058,00	F	FIXE	3,410	3,460		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MON275016EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	01/01/2011	01/01/2011	01/01/2011	103 832,29	F	FIXE	3,690	3,750		M	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MON518745EUR	Caisse Française de Financement Local	23/08/2017	11/09/2017	01/10/2018	1 500 000,00	V	EURIBOR12M	0,000	0,600		A	C Amortissements Constants	N	A-1

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET DVD - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
XU 00362943	Crédit Agricole	24/07/2000	19/09/2012	19/12/2012	5 000 000,00	F	FIXE	4,720	4,880		T	C Amortissements Constants	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

**PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET DVD - BP - 2018**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>Total général</b>					18 422 707,29									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		14 057 152,84					935 423,30	429 618,48	0,00	81 354,69
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 057 152,84					935 423,30	429 618,48	0,00	81 354,69
06049004	N	0,00	A-1	62 698,18	8,00	F	FIXE	3,100	6 146,53	1 943,64	0,00	1 532,16
1228185	N	0,00	A-1	271 313,14	21,00	V	LIVRETA	1,750	10 216,67	4 747,98	0,00	1 915,30
1234237	N	0,00	A-1	1 457 535,06	9,00	F	FIXE	3,950	121 681,23	57 572,64	0,00	4 481,52
45550036292V	N	0,00	A-1	1 174 964,68	6,00	F	FIXE	3,860	149 140,49	43 212,10	0,00	3 519,72
5028560	N	0,00	A-1	2 063 212,42	17,00	V	LIVRETA	1,750	101 785,46	35 210,43	0,00	8 525,50
8585523/4512429	N	0,00	A-1	808 908,00	23,00	F	FIXE	2,900	23 792,54	23 458,33	0,00	21 271,25
CO9182	N	0,00	A-1	651 700,00	18,00	F	FIXE	1,990	34 300,00	12 889,20	0,00	3 003,31
MIS503966EUR	N	0,00	A-1	1 463 325,57	22,00	F	FIXE	3,040	35 320,03	45 102,95	0,00	3 738,20
MIS503967	N	0,00	A-1	1 326 523,29	22,00	F	FIXE	3,410	32 018,06	45 862,70	0,00	26 240,34
MON275016EUR	N	0,00	A-1	26 972,50	2,00	F	FIXE	3,690	12 688,97	782,12	0,00	43,92
MON518745EUR	N	0,00	A-1	1 500 000,00	19,00	V	EURIBOR12M	0,580	75 000,00	9 304,17	0,00	2 112,17
XU 00362943	N	0,00	A-1	3 250 000,00	9,00	F	FIXE	4,720	333 333,32	149 532,22	0,00	4 971,30
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET DVD - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>14 057 152,84</b>					<b>935 423,30</b>	<b>429 618,48</b>	<b>0,00</b>	<b>81 354,69</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 057 152,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

### A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200,00 €	17/12/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGCT BAT ADMINISTRATIF	20	17/12/2015
L	AGCT BAT EXPLOI	20	17/12/2015
L	AGENCEMENTS SOL AUTRUI	30	17/12/2015
L	AMENAGEMENT COSNTRUCTIONS	0	17/12/2015
L	AMENAGEMENT TERRAINS	20	17/12/2015
L	AMENAGEMENT DIVERS	10	17/12/2015
L	AMENAGEMENT HYDRAULIQUES	25	17/12/2015
L	AUTRES CONSTRUCTION	20	17/12/2015
L	AUTRES CONST SOL AUTRUI	5	17/12/2015
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	30	17/12/2015
L	BATIMENTS EXPLOI° HORS STEU	30	17/12/2015
L	AUTRES BATIMENTS PUBLIC	30	17/12/2015
L	BAT PUBLICS SUR SOL AUTRUI	30	17/12/2015
L	COMPTEURS EAU	15	17/12/2015
L	CONSTRUCTION BATIMENT	30	17/12/2015
L	INSTAL CHAUFFAGE VENTILATION	10	17/12/2015
L	CVC BAT EXPLOITATION	15	17/12/2015
L	ELECTRICITE BAT EXPLOITATION	15	17/12/2015
L	INSTAL ELEC TELEPHONIE INFO	15	17/12/2015
L	FRAIS ETUDES	5	17/12/2015
L	GROS OUTILLAGE	5	17/12/2015
L	MATERIEL OUTILLAGE INCENDIE	5	17/12/2015
L	INSTRUMENTS DE MUSIQUE	10	17/12/2015
L	LICENCES ET BREVET	5	17/12/2015
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	17/12/2015
L	MOBILIER DE BUREAU	10	17/12/2015
L	PETIT MATERIEL	3	17/12/2015
L	AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE	20	17/12/2015
L	POTEAUX INCENDIE	10	17/12/2015
L	RESEAU ASSAINISSEMENT	60	17/12/2015
L	RESEAUX DIVERS AUTRES	0	17/12/2015
L	RESEAUX EAU POTABLE	60	17/12/2015
L	RESEAUX ELECTRIFICATION	0	17/12/2015
L	RESEAU VOIRIE	0	17/12/2015
L	CONSTRUCTION STEU	40	17/12/2015
L	AMENAGEMENT TERRAINS NUS	20	17/12/2015
L	TVX DIVERS	0	17/12/2015
L	TVX DIVERS	10	17/12/2015
L	VEHICULES LEGERS	5	17/12/2015
L	VEHICULES LOURDS	7	17/12/2015
L	MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE	10	17/12/2015
L	FRAIS RECHERCHE DEVELOPPEMENT	3	17/12/2015
L	INSERTIONS	5	17/12/2015
L	SUBVENTION ETAT MOB MAT ETUDES	15	17/12/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBV ETAT INFRASTRUCTURE I GEN	15	17/12/2015
L	REGIONS BIENS MAT ETUDES	15	17/12/2015
L	SUBV REGION BATET INSTA	15	17/12/2015
L	DPTM BIENS MOBILIERS	15	17/12/2015
L	DPTM PROJETS INFRASTRUCTURES N	15	17/12/2015
L	CNES BIENS MOB MATERIELS ETUDE	15	17/12/2015
L	COMMUNES BATIMENTS ET INSTAL	15	17/12/2015
L	CNES PROJET INFRASTRUCTURE NA°	15	17/12/2015
L	GFP BIENS MOB MATERIEL ETUDES	15	17/12/2015
L	GFP ratt.- Bâtiments et instal	15	17/12/2015
L	SUBV AUTRE GPMT BAT ET INSTALL	15	17/12/2015
L	AUTRES EPL BIENS MOB MAT ETUDE	15	17/12/2015
L	Autres EPL- Bâtiments et insta	15	17/12/2015
L	SUBV AUTRE EPL INFRASTRUCTURES	15	17/12/2015
L	AUTRE ORG PUB BIENS MAT ETUDES	15	17/12/2015
L	AUTRE ORGPUB BAT ET INSTAL°	15	17/12/2015
L	AUTRE ORG PUB PROJET INFR NAT°	15	17/12/2015
L	SUBV A DES PRIVES BIENS MOBILI	5	17/12/2015
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5	17/12/2015
L	PROJET INFRAS. INT NATIONAL	15	17/12/2015
L	AUTRES IMMO INCORPORELLES	20	17/12/2015
L	TERRAINS NUS	0	17/12/2015
L	TERRAIN DE VOIRIE	0	17/12/2015
L	TERRAINS AMENAGES AUTRE QUE VO	0	17/12/2015
L	TERRAINS BATIS	0	17/12/2015
L	TERRAINS BOIS ET FORETS	0	17/12/2015
L	AUTRES TERRAINS	0	17/12/2015
L	PLANTATIONS D'ARBUSTES	0	17/12/2015
L	Autres terrains	30	17/12/2015
L	INSTALL COMPLEXES SPECIALISEES	10	17/12/2015
L	INSTALLATION DE VOIRIE	0	17/12/2015
L	Installations à caractère spéc	10	17/12/2015
L	MATERIEL INDUSTRIEL	10	17/12/2015
L	SERVICE DISTRIBUTION EAU	20	17/12/2015
L	AGCT MATERIEL INDUSTRIEL	10	17/12/2015
L	VOIRIE MATRIEL ROULANT	10	17/12/2015
L	MATERIEL OUTILLAGE TECHNIQUE	10	17/12/2015
L	OEUVRES ET OBJET D'ART	0	17/12/2015
L	MISE A DISPO TERRAINS NUS	0	17/12/2015
L	MISE A DISPO TERRAINS VOIRIE	0	17/12/2015
L	MAD AGCT TERRAINS NUS	0	17/12/2015
L	MAD AGCT AMGT TERRAINS	20	17/12/2015
L	MAD BATIMENTS PUBLICS	30	17/12/2015
L	MAD BATIMENTS EXPLOITATION	30	17/12/2015
L	MAD BATIMENTS ADMINISTRATIFS	30	17/12/2015
L	AMENAGMENT CONSTR MAD	15	17/12/2015
L	MAD AMNGT BAT EXPLOITATION	30	17/12/2015
L	MAD AUTRES CONSTRUCTIONS	30	17/12/2015
L	MAD INSTAL COMPLEXE SPECIALISE	15	17/12/2015
L	MAD RESEAU EAU	60	17/12/2015
L	MAD RESEAU ASSAINISSEMENT	60	17/12/2015
L	MAD MATERIEL INDUSTRIEL	10	17/12/2015
L	MAD OUTILLAGE INDUSTRIEL	50	17/12/2015
L	MAD MAT SPECIFIQUE RESEAU EAU	50	17/12/2015
L	MAD MAT SPECIFIQUE RESEAU ASS	50	17/12/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	MAD MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE	10	17/12/2015
L	MAD AGTC AMNT MAT OUTI INDU	5	17/12/2015
L	MAD MATERIEL OUTILLAGE TECHNIQ	10	17/12/2015
L	MAD VEHICULES	5	17/12/2015
L	MAD MAT INFORMATIQUE	5	17/12/2015
L	MAD MOBILIER	10	17/12/2015
L	MAD AUTRES IMMOS	10	17/12/2015
L	TRAVAUX DIVERS NA	0	17/12/2015
L	TITRES DE PARTICIPATION	0	17/12/2015
L	PARTICIPATION FINANCIERE	0	17/12/2015
L	TITRES IMMOBILISES	0	17/12/2015
L	DOITS DE CREANCES	0	17/12/2015
L	PRETS	0	17/12/2015
L	DEPOT CAUTIONNEMENT	0	17/12/2015
L	CREANCES IMMOBILISEES	0	17/12/2015

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>954 131,77</b>	<b>954 131,77</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>954 131,77</b>	<b>954 131,77</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	954 131,77	954 131,77
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>954 131,77</b>	<b>687 097,09</b>	<b>0,00</b>	<b>1 641 228,86</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>3 231 234,74</b>	<b>III</b> <b>3 231 234,74</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>3 231 234,74</b>	<b>3 231 234,74</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041412	Subv.Che GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	5 398,00	5 398,00
28051	Concessions et droits similaires	1 608,00	1 608,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	48 361,00	48 361,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	859,00	859,00
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	8 156,00	8 156,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	15 043,00	15 043,00
28181	Installations générales, aménagt divers	409 403,51	409 403,51
28182	Matériel de transport	1 211 386,45	1 211 386,45
28183	Matériel de bureau et informatique	13 822,54	13 822,54
28184	Mobilier	7 490,00	7 490,00
28188	Autres immo. corporelles	1 509 707,24	1 509 707,24
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>3 231 234,74</b>	<b>58 875,34</b>	<b>224 291,15</b>	<b>0,00</b>	<b>3 514 401,23</b>

	<b>Montant</b>	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>1 641 228,86</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>3 514 401,23</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (6)	<b>1 873 172,37</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : 58

Nombre de suffrages exprimés : 81

VOTES :

Pour : 68

Contre : 12

Abstentions : 1

Date de convocation : 20/03/2018

Présenté par le président (1),

A Perpignan, le 29/03/2018

le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Perpignan, le 29/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

---

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil de communauté.